



# FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE 2023



## Rapport annuel



# FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE

Rapport annuel

**2023**

Fonds européen pour la jeunesse

Service de la jeunesse

Direction de la démocratie

Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

Conseil de l'Europe

## **FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE**

Rapport annuel 2023

Les droits d'auteur de cette publication sont détenus par le Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte. Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int).

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à :

Fonds européen pour la jeunesse  
30, rue Pierre de Coubertin  
F-67075 Strasbourg Cedex – France  
Email: [eyf@coe.int](mailto:eyf@coe.int)

Crédit photos : © Council of Europe

Couverture et mise en page : Pedro Meca

Carte de l'Ukraine : Vemaps.com

Imprimé en France

© Conseil de l'Europe, octobre 2024

# Table des matières

<b>Introduction</b>	6
<b>1. L'année 2023 en bref</b>	9
<b>2. Appel spécial en faveur de l'Ukraine</b>	10
<b>3. Exécution de la mission</b>	14
<b>4. Soutien aux projets et aux pratiques innovantes dans le secteur jeunesse</b>	16
Plans de travail annuels	17
Activités internationales	18
Activités pilotes	18
Subventions structurelles	19
Coopération avec le Forum européen de la jeunesse (YFJ)	19
<b>5. Renforcer les priorités stratégiques du Conseil de l'Europe – démocratie, accès aux droits, inclusion et travail de jeunesse</b>	20
Priorité 1 : Revitaliser la démocratie pluraliste	20
Priorité 2 : Accès des jeunes aux droits	20
Priorité 3 : Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives	21
Priorité 4 : Travail de jeunesse	21
<b>6. Activités du Fonds</b>	22
Stage de formation « Développement de la qualité dans les activités pilotes »	22
Réunions d'information	22
Sessions de formation dans les pays	22
Stage de formation sur les aspects essentiels de l'éducation non formelle	23
Visites de projets	23
L'équipe en 2023	23

## Introduction



Lors de leur quatrième sommet les 16 et 17 mai 2023 à Reykjavik (Islande), les chefs d'État et de gouvernement des 46 États membres ont décidé de renforcer le Conseil de l'Europe et son action dans le domaine des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit en adoptant une déclaration sur les principes démocratiques, en s'engageant à nouveau en faveur de la Convention européenne des droits de l'homme et en élaborant des outils pour relever les nouveaux défis dans le domaine de la technologie et de l'environnement. Mettant en garde contre un recul de la démocratie, le Conseil de l'Europe a adopté les « Principes de Reykjavik pour la démocratie », un ensemble de principes que les États démocratiques se doivent de respecter, tels que la liberté d'expression, de réunion et d'association, l'indépendance des institutions, l'impartialité et l'efficacité de la justice, la lutte contre la corruption et la participation démocratique de la société civile et des jeunes. Avec les Principes pour la démocratie, les États membres s'engagent à investir dans un avenir démocratique en veillant à ce que chacun puisse jouer son rôle dans les processus démocratiques. En priorité, les États membres favoriseront la participation des jeunes à la vie démocratique et aux processus décisionnels, notamment grâce à des initiatives d'éducation aux droits humains et aux valeurs démocratiques fondamentales que sont, entre autres, le pluralisme, l'inclusion, la non-discrimination, la transparence et la responsabilité.

La Déclaration de Reykjavik et les Principes pour la démocratie créent une nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrit bien volontiers le Fonds européen pour la jeunesse, qui accorde des subventions depuis 50 ans. L'objectif du Fonds est d'encourager la coopération en matière de jeunesse en Europe en apportant son appui financier aux activités européennes de jeunesse qui sont de nature à favoriser la paix, la compréhension et la coopération entre les peuples d'Europe et du monde, dans le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Le Fonds a pour mission d'apporter un soutien financier en particulier aux activités menées par des organisations et réseaux non gouvernementaux de jeunesse nationaux et internationaux ainsi que par d'autres structures non gouvernementales impliquées dans des domaines de travail de jeunesse en rapport avec la politique du Conseil de l'Europe en la matière.

En 1972, les 17 États membres de l'époque ont établi la dotation annuelle initiale du Fonds à 3 000 000 francs français et fixé au 1er janvier 1973 le début des opérations. Selon les estimations de l'Institut national français de la statistique et des études économiques, le pouvoir d'achat de la dotation initiale équivaldrait en 2023 à 3 349 411 euros. En 2023, le Conseil de l'Europe comptait 46 États membres et le budget annuel du Fonds s'élevait à 3 476 653 euros.

L'année 2023 a été celle de Reykjavik, celle de la lutte contre les répercussions négatives de la pandémie mondiale de coronavirus sur la coopération en matière de jeunesse au niveau européen et celle des défis à relever pour les jeunes du fait de la guerre d'agression menée

par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Dans ce contexte, le Fonds européen pour la jeunesse montre qu'il résiste à l'épreuve du temps et reste un instrument très efficace permettant au Conseil de l'Europe de soutenir les organisations de jeunesse. Ce rapport annuel salue la diversité des thèmes des projets qui ont reçu un soutien financier ainsi que la mobilisation des jeunes, dans le cadre de projets dirigés par les jeunes, sur des problèmes qui les touchent directement ou qui concernent la société en général.

Le domaine d'action potentiel du Fonds s'est étendu. Près de 1 500 organisations étaient enregistrées à la fin de l'année 2023, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à 2022. Une cinquantaine d'organisations de jeunesse se sont enregistrées pour la première fois comme partenaires dans la base de données du Fonds à la suite du lancement de l'appel spécial Ukraine. Le Fonds a pu apporter un soutien financier à 24 projets concernant plus de 1 500 personnes en Ukraine en 2023. De la sorte, il a contribué à renforcer le leadership des jeunes ainsi que la cohésion et l'inclusion sociales, à faire face à des problèmes de santé mentale et à donner des moyens d'agir aux jeunes femmes, aux filles et aux groupes vulnérables.

La demande s'est globalement accrue en 2023, ce qui a nécessité d'adapter les subventions aux organisations non gouvernementales et réseaux internationaux de jeunesse pour les aider à couvrir leurs frais administratifs et de fonctionnement généraux, car les bénéficiaires de ces subventions sont des partenaires essentiels du Conseil de l'Europe. Nous avons pu reprendre en présentiel les réunions d'information, les formations et les ateliers de renforcement des capacités organisés pour aider les organisations de jeunesse à élaborer des projets de qualité. Le secrétariat du Fonds européen pour la jeunesse a joué un rôle décisif pour faire de cette 50<sup>e</sup> année de fonctionnement une année véritablement charnière. C'est aussi grâce à son dynamisme, à sa mobilisation et à son esprit d'initiative que le Conseil mixte sur les questions de jeunesse, l'organe statutaire supérieur du Fonds, a pris l'initiative, en octobre 2023, de lancer un processus de révision du règlement contenant les règles de base régissant les modalités et conditions de l'emploi des ressources du Fonds. Le FEJ entend rester une source de financement privilégiée, souple et adaptée pour les organisations de jeunesse dans toute l'Europe, et continuer de jouer un rôle clé au sein du Conseil de l'Europe s'agissant de la participation des jeunes dans les processus visant à renverser la tendance au recul démocratique et à revitaliser la démocratie en Europe.

Strasbourg, octobre 2024

*Tobias Flessenkemper*

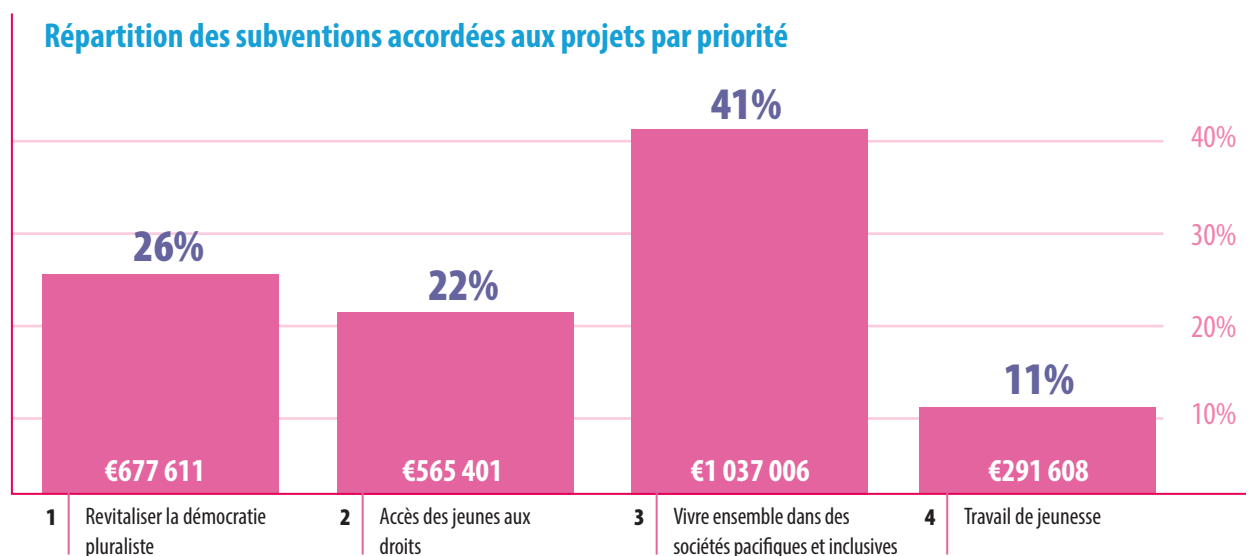
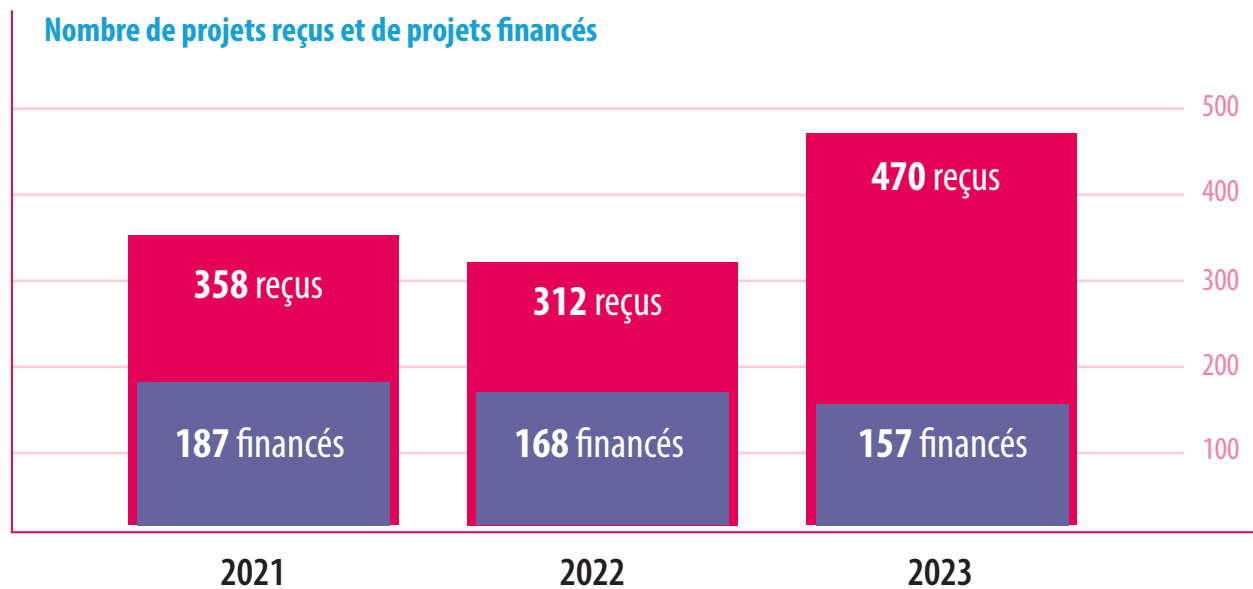
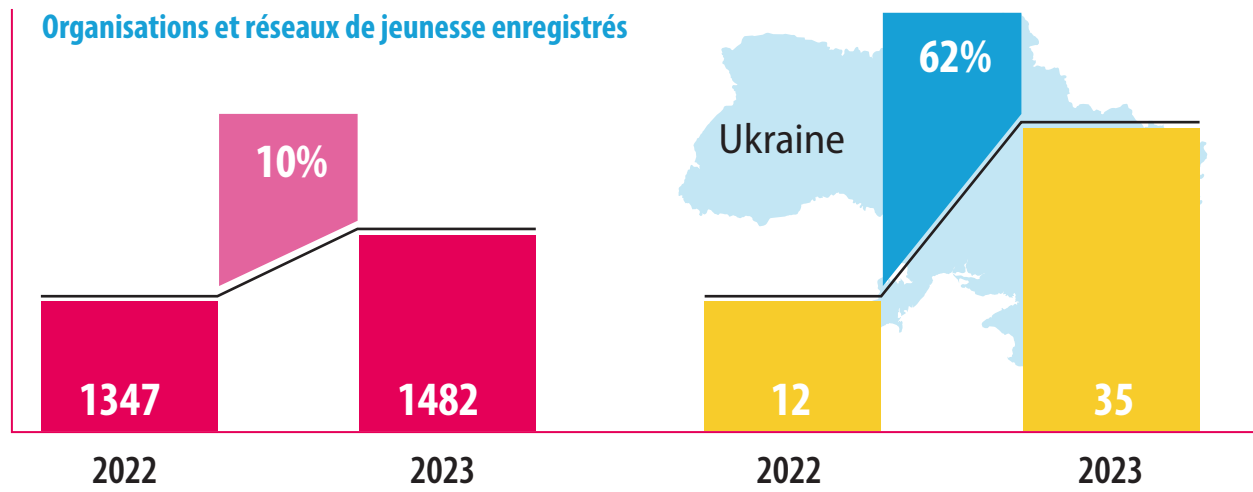
Chef du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe

## STRATÉGIE 2030 DU SECTEUR DE LA JEUNESSE

### Priorités

- ▶ Revitaliser la démocratie pluraliste : promotion de la citoyenneté démocratique et des politiques participatives et suppression des obstacles à la participation.
- ▶ Accès des jeunes aux droits : soutien à la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe dans ce domaine et promotion de l'éducation aux droits humains.
- ▶ Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives : lutte contre la discrimination, la violence et l'exclusion, promotion de l'unité européenne, de la solidarité internationale, de la paix, de la diversité, du dialogue interculturel et intergénérationnel et de la durabilité environnementale.
- ▶ Travail de jeunesse : renforcement, reconnaissance et développement du travail de jeunesse, de sa qualité, de son accès et de son attractivité.

## 1. L'année 2023 en bref





## Sessions d'information pour les organisations et réseaux internationaux de jeunesse et rencontres bilatérales

- ▶ avant les dates limites de dépôt des demandes de subvention (1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre)
- ▶ en coopération avec le Forum européen de la jeunesse



## Sessions de formation et d'information dans les États membres à destination de la jeunesse à l'échelon local ou national, organisées en collaboration avec le Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ)

- ▶ promouvoir le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe
- ▶ informer les participant-es des possibilités d'apprentissage offertes par le programme Jeunesse pour la démocratie du Conseil de l'Europe et former les organisations et réseaux de jeunesse à la gestion de projet
- ▶ promouvoir le programme de subventions du FEJ et la coopération internationale dans le domaine de la jeunesse



## Formations et séminaires organisés dans le cadre du programme Jeunesse pour la démocratie

- ▶ sur l'éducation à la paix
- ▶ pour l'évaluation de la campagne de jeunesse « Démocratie ici. Démocratie maintenant »
- ▶ sur les aspects essentiels de l'éducation non-formelle
- ▶ sur la valeur ajoutée du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe
- ▶ sur les conditions à remplir pour déposer une demande de subvention auprès du FEJ
- ▶ sur les activités pilotes de qualité



## Visites dans le cadre de projets soutenus par le FEJ

- ▶ suivi de la mise en œuvre des décisions de subvention
- ▶ soutien aux organisations et réseaux de jeunesse
- ▶ (re)prise de contact avec les organisations partenaires et renforcement de la coopération



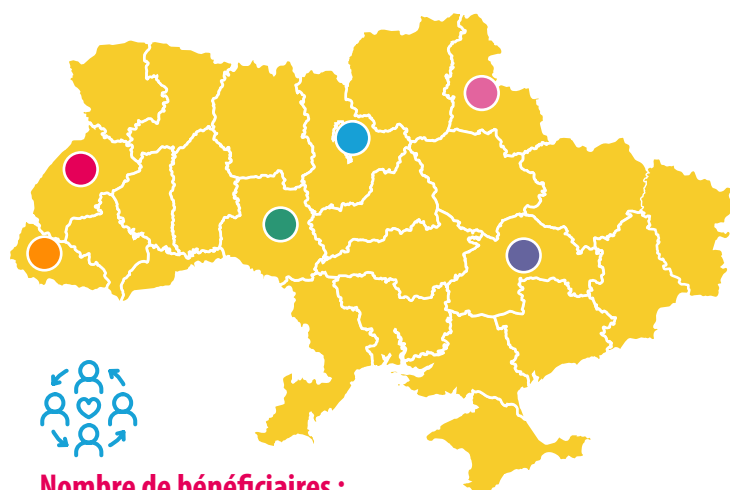
## 2. Appel spécial en faveur de l'Ukraine

Un appel spécial à projets en faveur des jeunes touchés par la guerre en Ukraine a été lancé à la suite d'une décision prise à la fin de l'année 2022 par le Conseil mixte sur la jeunesse.

L'objectif de cette initiative est de soutenir, dans le cadre d'interventions de la société civile et d'actions de jeunesse, des jeunes Ukrainiens et Ukrainiennes touchés par la guerre, en cohérence avec les valeurs du Conseil de l'Europe. Des projets ont été déposés par des organisations de jeunesse en Ukraine et des organisations basées dans d'autres États membres du Conseil de l'Europe qui travaillent avec les jeunes d'Ukraine. La [page web](#) spécifique du site du FEJ contient toutes les informations sur l'appel spécial.

En 2023, des subventions du FEJ ont été accordées à 24 projets – 23 activités pilotes et un projet international –, pour un montant total de 351 654 €. Quatorze activités étaient coordonnées par des organisations de la société civile ukrainienne et neuf par des organisations d'autres États membres du Conseil de l'Europe (Arménie, Belgique, Bulgarie, Pologne, Roumanie et République slovaque). Le projet international a été mis en œuvre par l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS). Plus de 1 100 jeunes au total ont bénéficié directement des activités soutenues et les projets ont globalement profité à quelque 1 500 personnes.

La carte ci-dessous présente la répartition des 14 projets mis en œuvre en Ukraine.



**876** Jeunes 15-30 ans : **787**

### 14 projets mis en œuvre en Ukraine

- Kyiv
- Stina, région de Vinnytsia
- Région de Lviv  
Lviv, Rudky, Truskovets, Radekhiv, Pustomyty
- Okhtyrka, région de Sumy
- Dnipro
- Mukacheve, région de Zakarpatska

### Appel spécial Ukraine

**351 654 €**

14% des financements octroyés

**24 projets**

1 100 jeunes concernés

Au total  
1 500 bénéficiaires environ

**14 projets en Ukraine**

**“Together for Ukraine (Together4U)”,  
Projet du club sportif Champions Factory, Sofia,  
Bulgarie**

« Nous remercions de tout cœur le Fonds européen pour la jeunesse (Conseil de l'Europe) pour sa subvention et son aide généreuses, qui ont contribué à notre programme « Together 4 Ukraine ». Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la réponse à la situation humanitaire dramatique des personnes réfugiées ukrainiennes, a reçu en 2024 le prix #BeActive de la Commission européenne dans la catégorie Sport pour la paix. Nous sommes fiers de continuer à promouvoir l'unité et la résilience par le sport grâce au soutien précieux du FEJ. »

Shirin Amin, Directrice générale de Champions Factory

Le projet avait pour objectif de faciliter l'intégration sociale et l'inclusion des jeunes réfugié-es ukrainiens en Bulgarie par le sport. Il comprenait un volet de formation à la communication interculturelle de 20 coachs sportifs bulgares et ukrainiens, qui ont organisé 10 activités inclusives auxquelles ont participé plus de 250 jeunes Ukrainien-es et Bulgares, dans sept villes de Bulgarie. Dans le cadre des activités, les réfugié-es ukrainiens ont pu avoir des échanges avec leurs camarades bulgares, ce qui a contribué à leur bien-être et à leur santé mentale et les a aidés dans leur situation d'isolement et d'exil. La possibilité d'aller dans un club et de pratiquer un sport a contribué à susciter un sentiment d'appartenance à la collectivité, qui leur a permis d'établir des contacts et de nouer des liens amicaux tant avec d'autres réfugié-es qu'avec de jeunes bulgares.

Le projet a débouché sur l'élaboration d'un manuel complet de formation sur le dialogue interculturel et l'insertion sociale par le sport, qui a été publié (en ligne) en bulgare et en anglais.





### Club ado « Girls\* can ! » de l'ONG « Atelier féministe », Lviv, Ukraine

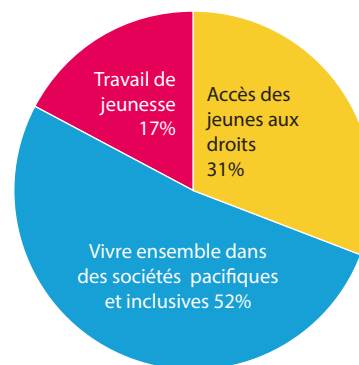
Ce projet, qui a concerné 225 jeunes, visait à favoriser l'intégration des filles déplacées là où elles sont accueillies. Grâce à une série de séances d'éducation et de renforcement des capacités sur des sujets comme le militantisme et le féminisme, y compris le militantisme LGBTQI+, les filles ont recueilli des informations et des connaissances sur leurs droits et acquis les compétences nécessaires pour agir.



Les 24 projets soutenus dans le cadre de l'appel spécial s'inscrivaient dans les domaines suivants :

- ▶ Participation des jeunes à des activités d'intérêt collectif dans les zones rurales.
- ▶ Bénévolat et actions de solidarité aux niveaux local, régional, national et international.
- ▶ Éducation des enfants et des jeunes aux médias, à l'information et aux données.
- ▶ Accès à des services de qualité en matière de bien-être et de santé mentale, possibilités de développement personnel pour les réfugié-es et tous les jeunes présents dans des zones de guerre ou originaires de ces régions.
- ▶ Développement des compétences des responsables de jeunesse et actions pour une meilleure reconnaissance du travail de jeunesse.
- ▶ Lutte contre toutes les formes de discrimination, de racisme et d'exclusion, notamment dans leurs formes structurelles (lutte contre l'antitsiganisme et les discriminations multiples – intersectionnalité –, promotion de la participation des jeunes Roms, inclusion sociale des jeunes réfugié-es).
- ▶ Employabilité des jeunes et insertion sur le marché de l'emploi des pays d'accueil des jeunes réfugié-es ukrainiens.
- ▶ Éducation aux droits humains.
- ▶ Instauration de la paix et transformation des conflits.
- ▶ Dialogue interculturel.

Ce graphique montre la répartition des projets soutenus dans le cadre de l'appel spécial Ukraine par priorité du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe.



### Bibliobus : Contes ukrainiens sur roues, Velodacha, Fiesole, Italie

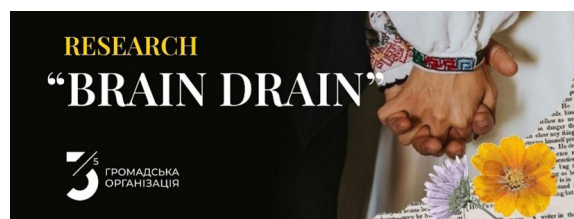
Ce projet répondait aux besoins des jeunes Ukrainiens et Ukrainiennes réfugiés en Italie qui souhaitent maintenir les liens culturels avec leur pays d'origine tout en s'intégrant dans leur pays d'accueil. L'ONG a créé une bibliothèque mobile composée de livres en ukrainien et organisé des événements et des ateliers sur la langue, l'identité culturelle et le bien-être pour les réfugié-es d'Ukraine présents en Toscane. Pas moins de 320 jeunes y ont participé, ce qui a permis de toucher 600 personnes au total.

Résultats obtenus et effets positifs pour les jeunes :

- ▶ Des spectateurs passifs sont devenus des citoyennes et citoyens actifs aptes à peser sur les décisions qui concernent leur vie
- ▶ Développement des compétences des jeunes
- ▶ Soutien psychosocial et renforcement de la résilience
- ▶ Réseau et partenariats
- ▶ Cohésion de groupe et inclusion sociale
- ▶ Mise en place d'environnements sûrs et inclusifs
- ▶ Production de ressources d'éducation et de formation

Le soutien du FEJ a permis aux organisations bénéficiaires de :

- ▶ Garantir l'existence du projet et son organisation en temps de crise
- ▶ Soutenir la viabilité et la poursuite du projet
- ▶ Renforcer les capacités et améliorer la performance
- ▶ Accroître la visibilité et la notoriété



### **« Groupe de recherche des jeunes sur la fuite des cerveaux », par 3,5 %, Mukacheve, Ukraine**

Ce projet a permis de former 40 travailleuses de jeunesse à la collecte de données, et de mener une enquête nationale auprès des jeunes sur la fuite des cerveaux et la présence des jeunes dans le pays. Des ateliers organisés au niveau local ont rassemblé 320 jeunes supplémentaires. Le projet comprenait d'autres volets : renforcement des capacités en recherche sociale pour les travailleuses de jeunesse ; recherche au niveau national ; présentation des résultats. Ce projet était particulièrement nécessaire du fait de l'absence d'information sur les jeunes dans le pays, en particulier depuis le déclenchement de la guerre – la fuite des cerveaux était déjà problématique en Ukraine avant la guerre et n'a fait que s'accroître.



### **« Pour une meilleure collaboration : cultiver le dialogue et l'éducation à la paix », activité internationale par l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS)**

Le projet a renforcé la capacité de travailleuses de jeunesse à élaborer des actions adéquates de soutien aux jeunes touchés par la guerre en Ukraine. Une formation de quatre jours a rassemblé 50 participant·es qui ont pu partager leurs bonnes pratiques respectives, acquérir des connaissances sur la gestion de projets et le travail de jeunesse, accroître l'innovation dans les organisations et renforcer leurs capacités de consolidation de la paix. Des actions ont ensuite été menées localement pour adapter et mettre en œuvre les acquis dans le contexte où ils travaillent.

### 3. Exécution de la mission



Le Fonds donne aux jeunes de toute l'Europe les moyens de relever efficacement les défis auxquels ils sont confrontés dans les sociétés d'aujourd'hui, pour favoriser des évolutions positives. En apportant un soutien fort aux organisations et aux réseaux de jeunesse de la société civile, le FEJ encourage et facilite les partenariats qui renforcent la démocratie européenne. Ses activités contribuent de manière essentielle aux efforts déployés par le Conseil de l'Europe pour aider les États membres à élaborer des politiques de jeunesse conformes aux normes du Conseil et à améliorer celles qui sont en place.

#### ► **Promotion des valeurs du Conseil de l'Europe par les jeunes et la société civile de la jeunesse**

Le financement du FEJ est aligné sur les priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et constitue un outil concret et efficace de promotion des valeurs, des principes et des priorités de l'Organisation auprès des jeunes de toute l'Europe.

En 2023, le FEJ a soutenu des projets axés sur les quatre grandes priorités du secteur jeunesse : revitaliser la démocratie, accès des jeunes aux droits, inclusion, paix et dialogue interculturel, et travail de jeunesse. L'appel spécial en faveur des jeunes d'Ukraine a été l'une des grandes initiatives de l'année.

Les subventions accordées par le FEJ offrent aux jeunes de précieuses occasions de se mobiliser dans ces actions et d'approfondir leur compréhension des droits humains et de la démocratie. Elles permettent une meilleure sensibilisation et facilitent la promotion des valeurs fondamentales, des principes et des pratiques du Conseil de l'Europe.

#### ► **Une co-gouvernance unique**

Avec son système de co-gouvernance unique, le Comité de programmation sur la jeunesse, le FEJ occupe une place à part dans le système des donateurs. Ce comité se distingue par sa structure inclusive, qui accorde aux jeunes représentant des organisations de jeunesse locales, nationales ou internationales une voix égale dans la prise de décision, aux côtés des représentant-es des gouvernements. Il est composé de huit représentant-es des gouvernements et de huit représentant-es d'organisations non gouvernementales de jeunesse, chacun élu pour un mandat de deux ans. Le Comité s'occupe de l'élaboration et du suivi du programme du FEJ et prend les décisions sur toutes les demandes de subvention présentées.

#### ► **Les jeunes au cœur du projet**

Pour bénéficier du soutien du FEJ, un projet doit être élaboré et mis en œuvre par des jeunes, avec des jeunes et pour des jeunes, et porter sur des questions, des besoins et des problèmes qui concernent spécifiquement les jeunes. Le FEJ soutient en particulier les activités élaborées et menées par des organisations de la société civile dirigées par des jeunes.

#### ► **Après des jeunes et des populations locales**

Dans toutes ses subventions le FEJ soutient des projets dans lesquels les jeunes, les organisations de jeunesse et plus généralement d'autres parties prenantes et la collectivité dans son ensemble sont appelés à participer activement. Le FEJ encourage les organisations de jeunesse à adopter une approche stratégique en vue d'une évolution de la société, en mettant en œuvre des mesures axées sur le changement dans la durée grâce à un effet multiplicateur aux niveaux local et international.

### ► **Souplesse et ouverture vers les bénéficiaires**

Le FEJ est en communication régulière avec les organisations bénéficiaires pendant tout le processus de demande de subvention et de mise en œuvre du projet. Lorsqu'une proposition de projet est présentée, l'équipe du FEJ prend contact avec l'organisation qui dépose le dossier pour obtenir les précisions utiles et l'aider à clarifier le projet s'il y a lieu. Pour permettre la bonne mise en œuvre des projets, le FEJ tient des réunions avec les organisations bénéficiaires afin de les préparer à la bonne gestion des subventions et les conseiller sur les meilleures pratiques.

### ► **Reconnaissance du travail bénévole**

Reconnaissant la valeur du travail bénévole dans les organisations de jeunesse, le FEJ permet aux organisations bénéficiaires de prendre en compte le temps de travail bénévole dans le financement de leurs projets. Un document précisant la définition, les caractéristiques et la méthode de calcul pour la reconnaissance du temps de travail des bénévoles est disponible sur le [site web du FEJ](#).

### ► **Égalité des genres**

Conformément à la stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, le FEJ encourage les ONG de jeunesse à tenir compte de l'égalité des genres et de l'inclusion dans la conception et la mise en œuvre de leurs activités. Il conseille les organisations bénéficiaires sur la manière d'intégrer la perspective de l'égalité de genre dans toutes leurs actions. Il aide les bénéficiaires à élaborer des pratiques de travail de jeunesse qui créent pour les personnes participantes des espaces sûrs où la dimension de genre est prise en considération et à faire en sorte que la diversité de genre soit présente dans les équipes de projet et les groupes de participant·es.

Le FEJ a mis en place une [page web](#) thématique spécifique sur l'égalité de genre dans les projets jeunesse.

### ► **Focus sur l'éducation non formelle**

Cette année, le FEJ a principalement axé son travail de renforcement des capacités sur la question de l'éducation non formelle et a souligné combien il était important d'intégrer l'enseignement ou les principes d'apprentissage non formels dans les activités qu'il appuie. En 2023, le FEJ a soutenu l'organisation du stage de formation du Service de la jeunesse sur les aspects essentiels de l'éducation non formelle. Une [page web](#) thématique offre des conseils spécifiques aux organisations sur ce sujet.

### ► **Inclusion et diversité**

Reconnaître la diversité comme une valeur et s'efforcer de garantir l'accessibilité pour tous sont deux éléments clés de l'inclusion et de l'accès aux droits humains. Le FEJ est particulièrement attentif à l'approche inclusive dans les projets qu'il soutient.

En 2023, le FEJ s'est employé à faire connaître un outil spécifique destinés aux organisations de jeunesse, la Boîte à outils sur les pratiques inclusives. Conçue dans le cadre d'une collaboration avec des représentant·es d'organisations de jeunesse qui ont donné des idées concrètes sur la manière d'intégrer des pratiques inclusives dans les projets internationaux de jeunesse, elle porte sur six domaines de la gestion de projet : financement, participant·es, logistique, activités en ligne, équipe et ambiance, programme et contenu.

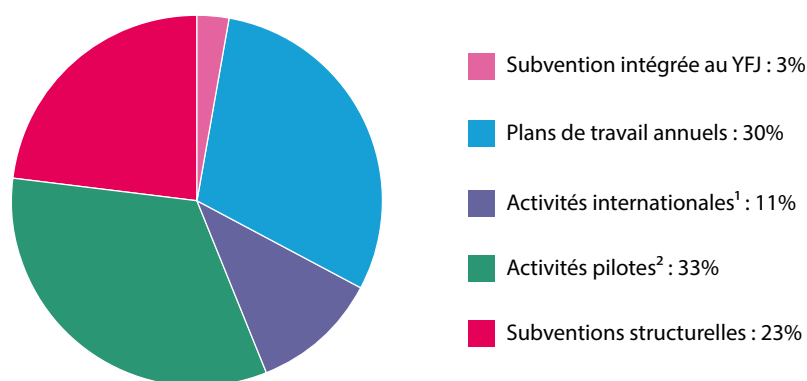
### ► **La durabilité en pratique**

Dans le cadre de l'initiative du Conseil de l'Europe visant à « verdir » le secteur jeunesse, les organisations de jeunesse qui gèrent des projets financés par le FEJ ont été encouragées à rendre leurs pratiques plus écologiques et à adopter des méthodes permettant de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. Cela fait maintenant dix ans que le Fonds incite les organisations de jeunesse à utiliser dans leurs projets financés par le FEJ les lignes directrices en matière de durabilité environnementale. Pour en savoir plus : <https://www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation/sustainability>.

## 4. Soutien aux projets et aux pratiques innovantes dans le secteur jeunesse

En 2023, le FEJ a accordé des subventions à 123 organisations de jeunesse dans 34 États membres du Conseil de l'Europe et à une organisation du Kosovo\*. Le montant total des subventions octroyées est de 3 472 653 €, répartis en 22 plans de travail annuels, 21 activités internationales et 84 activités pilotes, et comprenant les subventions structurelles dont bénéficient 30 organisations et réseaux internationaux de jeunesse, dont le Forum européen de la jeunesse.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des financements du FEJ par type de subvention



En 2023, le nombre de demandes de subvention au FEJ a augmenté de 51 % par rapport à l'année précédente. Au total, 470 demandes ont été examinées en 2023, parmi lesquelles plus de 360 concernaient des activités pilotes, ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à 2022. Le montant total des subventions accordées aux projets en 2023 a été de 2 571 625 €, contre 2 672 282 € en 2022.

jeunesse, le FEJ a lancé en novembre 2022 un appel spécial à candidatures pour le financement d'activités pilotes en faveur des jeunes d'Ukraine subissant les effets de la guerre. En 2023, l'appel spécial a été élargi et couvre désormais le financement de subventions en faveur d'activités internationales. Au total, le Comité de programmation a accordé au cours de l'année des subventions à 24 projets dans le cadre de l'appel spécial, dont 23 projets pilotes et une activité internationale.

À la suite de la décision du Conseil mixte sur la

	Nombre de demandes reçues	Nombre de projets financés pour 2023	Subventions accordées
Plans de travail annuels	33	22	1 049 951
Activités internationales <sup>1</sup>	39	21	369 664
Activités pilotes <sup>2</sup>	364	84	1 152 010
Subventions structurelles	33	29	811 028
Subvention intégrée au YFJ	1	1	90 000
<b>Total</b>	<b>470</b>	<b>157</b>	<b>3 472 653</b>

1 Comprend un projet reçu et accepté en 2023 dans le cadre de l'appel spécial Ukraine lancé par le FEJ.

2 Comprend les projets reçus et acceptés en 2023 dans le cadre de l'appel spécial Ukraine lancé par le FEJ.

\* Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.



## Plans de travail annuels

Le montant total des subventions appuyant des plans de travail annuels a été de 1 049 951 € en 2023, soit 40 % du montant total. Les 22 projets soutenus prévoyaient 56 activités internationales et 19 actions locales, dont des sessions de formation, des ateliers, des campagnes, du travail en ligne, l'élaboration d'outils et des publications.

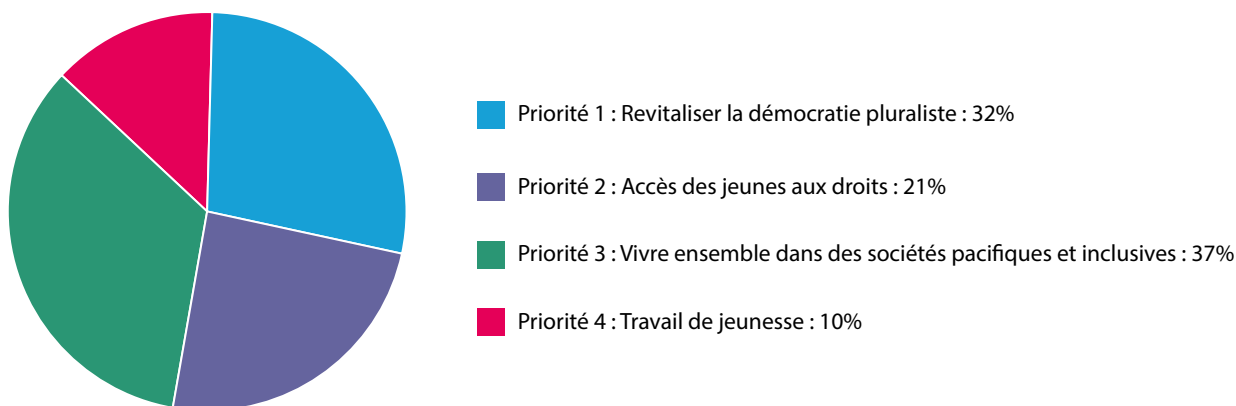
Sur l'ensemble des fonds accordés aux plans de travail annuels en 2023 :

- ▶ 32 % ont été utilisés pour soutenir sept plans de travail portant sur la revitalisation de la démocratie pluraliste. Ces initiatives comprenaient des actions sur la participation des jeunes aux processus politiques, l'élargissement de l'espace pour les OSC de jeunesse et la prise en compte des effets de la crise climatique et de la dégradation de l'environnement sur les jeunes et la démocratie.
- ▶ 21 % ont été alloués à cinq plans de travail visant à promouvoir l'accès des jeunes aux droits. Ces projets venaient en appui de la mise en

œuvre des recommandations du Comité des Ministres sur l'accès des jeunes aux droits et sur l'accès des jeunes défavorisés aux droits sociaux (recommandation ENTER !). Deux plans de travail soutenaient l'éducation des enfants et des jeunes à l'information, aux médias et aux données.

- ▶ 37 % ont été consacrés à huit plans de travail en faveur de sociétés pacifiques et inclusives. Ces plans portaient sur l'insertion des jeunes réfugié-es et leur passage de l'enfance à l'âge adulte, la promotion du dialogue interculturel, de la consolidation de la paix et de la transformation des conflits, et l'intégration des dimensions d'inclusivité, d'égalité et d'intersectionnalité dans les activités de jeunesse.
- ▶ 10 % ont été alloués à deux projets soutenant le développement de la qualité et la reconnaissance du travail de jeunesse et de l'éducation et de l'apprentissage non formels, ainsi que leur diffusion dans les États membres.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des plans de travail selon les priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe.



Une organisation peut mener plusieurs activités dans le cadre des plans de travail annuels mis en œuvre par des organisations et réseaux internationaux de jeunesse. Des rencontres internationales de jeunesse peuvent par exemple être associées à d'autres types d'activités, y compris des initiatives locales, des ateliers, des campagnes et l'élaboration d'outils. Le montant maximal de la subvention pour un plan de travail était de 50 000 € en 2023. À la suite d'une décision prise en juin 2023 par le Comité de programmation sur la jeunesse, ce montant a été porté à 60 000 € pour les projets mis en œuvre à partir de 2024. Cette hausse est justifiée par l'augmentation des coûts et des prix résultant de la convergence de crises multiples.

## Activités internationales

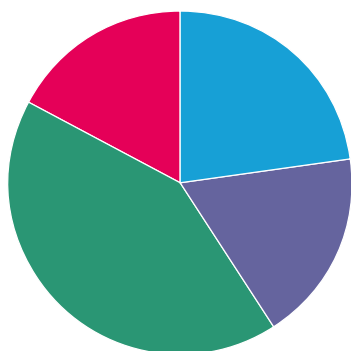
Le montant total des subventions accordées s'élève à 369 664 €, soit 15 % du montant total des subventions aux projets en 2023. Les subventions du FEJ ont été octroyées à 21 activités internationales en 2023, dont un projet international – mis en œuvre par l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) – soutenu dans le cadre de l'appel spécial Ukraine.

Les organisations ou réseaux internationaux de jeunesse et les ONG nationales de jeunesse associées à au moins trois partenaires dans d'autres pays peuvent demander un financement pour une activité internationale ponctuelle. Il peut s'agir d'une réunion multilatérale de jeunes d'au moins sept pays qui contribue aux objectifs du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Jusqu'en juin 2023, le montant maximal de la subvention pour une activité ponctuelle était de 20 000 €. À la suite d'une décision prise en juin 2023 par le Comité de programmation sur la jeunesse, ce montant a été porté à 25 000 € pour les projets mis en œuvre en 2024 ainsi que pour ceux relevant de l'appel spécial Ukraine en 2023. Cette hausse est justifiée par l'augmentation des coûts et des prix résultant de la convergence de crises multiples.

Sur les 21 activités internationales qui ont reçu une subvention :

- ▶ 23 % étaient consacrées à la progression de la démocratie pluraliste. Les projets prévoyaient notamment des initiatives visant à accroître la participation des jeunes dans les processus politiques, à élargir les espaces dévolus aux organisations de la société civile et à remédier aux effets du changement climatique sur les jeunes.
- ▶ 18 % portaient sur le soutien à l'accès aux droits pour les jeunes, en mettant l'accent sur l'éducation aux droits humains et l'éducation aux médias et aux données, et sur la lutte contre les effets de la pandémie de covid-19.
- ▶ 42 % étaient centrées sur le développement de sociétés pacifiques et inclusives. Ces activités abordaient les formes multiples de discrimination et l'intersectionnalité, visaient à promouvoir l'inclusivité et l'égalité, s'attachaient à la lutte contre l'antitsiganisme et encourageaient la participation des jeunes Roms.
- ▶ 17 % des projet avaient trait au travail de jeunesse et visaient à améliorer la qualité, le développement et la reconnaissance de ce travail et de l'éducation non formelle.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des activités internationales selon les priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe.



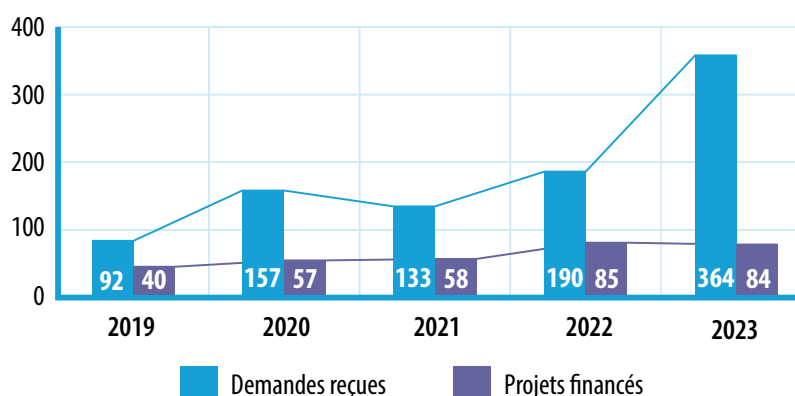
- Priorité 1 : Revitaliser la démocratie pluraliste : 23%
- Priorité 2 : Accès des jeunes aux droits : 18%
- Priorité 3 : Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives : 42%
- Priorité 4 : Travail de jeunesse : 17%

## Activités pilotes

En 2023, 84 propositions de projet ont reçu une subvention, pour un montant total de 1 152 010 €. Cette somme représente 45 % de l'ensemble des subventions octroyées aux projets en 2023, année pour laquelle le montant maximum de la subvention pour une activité pilote était de 15 000 €. Le secrétariat du FEJ a reçu 364 demandes d'activités pilotes, y compris celles déposées dans le cadre d'un appel spécial Ukraine.

Conçu pour favoriser la coopération avec des organisations et des réseaux de petite taille, le programme de subvention des activités pilotes mis en place en 1999 permet d'apporter une réponse rapide aux nouveaux problèmes mis en évidence par les jeunes. Une activité pilote, qui doit être préparée et mise en œuvre par une organisation de jeunesse locale, régionale ou nationale, doit impliquer des jeunes et intégrer une dimension européenne. Elle doit être innovante, promouvoir la participation des jeunes, avoir un impact local clair, favoriser la compréhension et le dialogue interculturel et correspondre aux priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe.

Ces dernières années, en particulier depuis le début de la pandémie de covid-19, la demande de subventions visant à financer des activités pilotes a fortement augmenté, ce qui s’est traduit par une hausse importante des dépôts de dossiers. Le graphique ci-dessous illustre la tendance des demandes déposées et des subventions accordées de 2019 à 2023.



## Subventions structurelles

Pour la période 2022–2023, des subventions structurelles ont été accordées à 29 organisations internationales de jeunesse. Le montant total des subventions octroyées en 2022 a été de 675 857 €. À sa dernière réunion de 2022, le Comité de programmation sur la jeunesse a décidé de relever en 2023 le montant maximal versé par le FEJ pour une subvention structurelle, afin de compenser la hausse des coûts et de l’inflation. L’enveloppe budgétaire du FEJ a été augmentée de 20 %, passant de 675 857 € à 811 028 € en 2023.

Les subventions structurelles de deux ans sont ouvertes aux organisations et réseaux internationaux de jeunesse. Cette contribution financière permet aux organisations de couvrir une partie de leurs frais administratifs généraux pour le fonctionnement de leurs activités. Pour pouvoir prétendre à une subvention structurelle du FEJ, une organisation de jeunesse doit avoir reçu une contribution du Fonds pour au moins trois activités internationales ou avoir été financée dans le cadre du programme annuel du Centre européen de la jeunesse au cours des trois années précédant l’année pour laquelle la subvention structurelle est sollicitée.



Antje Rothmund, Cheffe du Service de la jeunesse du Conseil de l’Europe, avec María Rodríguez Alcázar, Présidente du YFJ et des représentant-es du YFJ (mai 2023, Bruxelles)

## Coopération avec le Forum européen de la jeunesse (YFJ)

Le YFJ est la plus grande plateforme d’organisations de jeunesse en Europe. Il représente plus de 100 organisations de jeunesse et rassemble des dizaines de millions de jeunes de tout le continent. Il agit pour donner aux jeunes les moyens de participer activement à la vie de la société, d’améliorer leur vie et de se battre pour leurs droits. Il défend les droits et les intérêts des jeunes en Europe au moyen de l’élaboration de politiques, d’initiatives de recherche, de débats entre jeunes et d’actions militantes.

Le YFJ a le statut d’observateur auprès du Conseil mixte sur la jeunesse, l’organe de décision politique cogéré du secteur jeunesse. Il participe activement aux travaux et aux réunions du Conseil mixte et du Comité de programmation sur la jeunesse, et soutient les travaux du Conseil consultatif sur la jeunesse.

Partenaire essentiel du Fonds européen pour la jeunesse, le YFJ soutient ses initiatives en diffusant ses appels à propositions, en coordonnant des consultations avec des organisations de jeunesse et en coorganisant des séances d’information destinées aux organisations internationales de jeunesse. En 2023, le YFJ a continué de soutenir le développement et la mise en œuvre des normes du Conseil de l’Europe telles que la Recommandation CM/Rec(2022)6 sur la protection de la société civile de la jeunesse et des jeunes, et le soutien à leur participation aux processus démocratique.

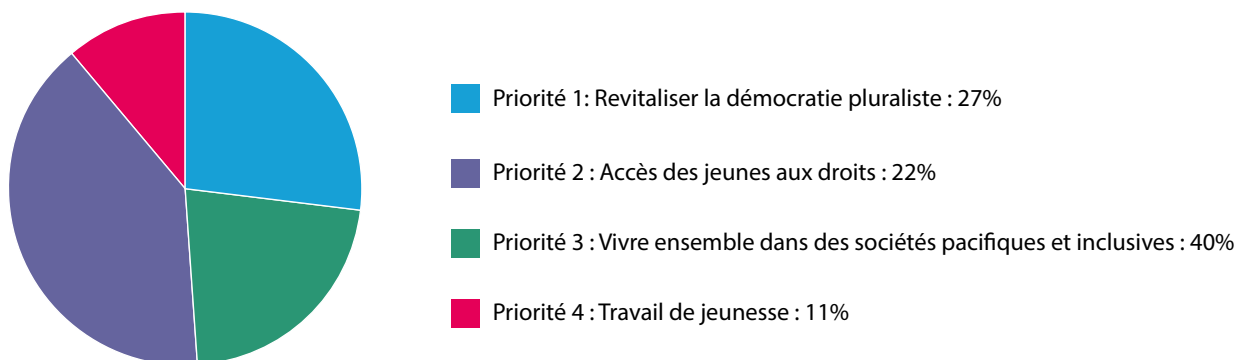
## 5. Renforcer les priorités stratégiques du Conseil de l'Europe – démocratie, accès aux droits, inclusion et travail de jeunesse

Toutes les activités soutenues par le FEJ sont en lien avec les priorités stratégiques du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Les priorités thématiques du secteur jeunesse jusqu'en 2030 sont décrites dans sa Stratégie 2030. Les priorités stratégiques sont définies par le Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ), qui est l'organe politique central cogéré du secteur jeunesse, et adoptées par le Comité des Ministres, instance de décision du Conseil de l'Europe.

Pour la période 2022-2023, les priorités stratégiques concernant le FEJ étaient les suivantes :

- ▶ Revitaliser la démocratie pluraliste
- ▶ Accès des jeunes aux droits
- ▶ Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives
- ▶ Travail de jeunesse

Le graphique ci-dessous montre la répartition des financements du FEJ en fonction des priorités du secteur jeunesse.



### Priorité 1 : Revitaliser la démocratie pluraliste

Les principales initiatives des 31 projets choisis portaient sur la participation des jeunes à la prise de décision et aux processus politiques au niveau local, sur l'élargissement de l'espace dévolu aux organisations de jeunesse de la société civile et sur la défense des droits des jeunes à la liberté de réunion et d'association. Certains projets concernaient les effets de la crise climatique et de la dégradation environnementale sur les jeunes et la démocratie, tandis que d'autres étaient axés sur la participation des jeunes dans les zones rurales, avec un enjeu spécifique pour les minorités et les groupes vulnérables.

Les activités de soutien à la capacité des jeunes d'élaborer et de mettre en œuvre des actions visant à revitaliser la démocratie ont reçu 27 % des subventions, pour un montant total de 677 611 €.

### Priorité 2 : Accès des jeunes aux droits

Plusieurs projets s'attachaient aux effets de la pandémie de covid-19 sur les jeunes (compréhension et mesures pour y remédier) ainsi qu'à l'accès aux droits sociaux, notamment le droit à la santé physique et mentale. Ont été soutenues aussi des initiatives visant à renforcer les capacités des jeunes et leurs compétences en matière de défense des droits, ainsi que la coopération destinée à soutenir la mise en œuvre des recommandations du Comité des Ministres CM/Rec(2016)7 sur l'accès des jeunes aux droits et CM/Rec(2015)3 sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux, du Programme jeunesse d'éducation aux droits humains et de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.

Les activités visant à faire progresser l'accès des jeunes aux droits et l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté représentaient 22 % des subventions accordées, pour un montant total de 565 401 €.

### **Priorité 3 : Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives**

Environ la moitié des 52 projets soutenus portaient sur des questions de discrimination, de racisme et d'exclusion, notamment la lutte contre l'antitsiganisme, l'action contre la discrimination multiple ainsi que la progression de la participation des jeunes Roms et l'inclusion sociale des jeunes réfugié-es.

D'autres projets ont permis aux jeunes de promouvoir des sociétés pacifiques en jouant un rôle actif dans le dialogue interculturel, la consolidation de la paix et la transformation des conflits, en se mobilisant dans des actions bénévoles et de solidarité aux niveaux local, national, régional et international et en encourageant l'inclusion et la participation des jeunes dans les territoires ruraux.

Les initiatives de jeunesse en faveur de la lutte contre la discrimination, de l'inclusion sociale et de l'égalité entre les femmes et les hommes ont reçu 40 % des subventions, pour un montant total de 1 037 006 €.

### **Priorité 4 : Travail de jeunesse**

La plupart des 14 projets financés soutenaient le développement de la qualité et la reconnaissance du travail de jeunesse et de l'éducation et de la formation non formelles, ainsi que leur diffusion dans les États membres (par exemple grâce au label de qualité du Conseil de l'Europe pour les centres de jeunesse et au portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse). Par ailleurs, certains projets soutenaient le développement de la qualité et de l'innovation (notamment la numérisation) et s'attachaient à la diffusion et à la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres [CM/Rec\(2017\)4](#) sur le travail de jeunesse et à la promotion d'un agenda européen du travail de jeunesse.

Les initiatives de jeunesse en faveur du développement de la qualité et de la reconnaissance du travail de jeunesse ont reçu 291 608 €, représentant 11 % de la totalité des subventions.

## 6. Activités du Fonds

Le FEJ mène un certain nombre d'activités de soutien visant à promouvoir une coopération efficace avec les organisations de jeunesse et à renforcer la qualité de leurs projets.

### Stage de formation « Développement de la qualité dans les activités pilotes »

En 2023, la première formation multilatérale organisée en présentiel par le FEJ dans le contexte de l'après-pandémie a rassemblé au Centre européen de la jeunesse à Strasbourg (France) 45 représentant-es d'organisations de jeunesse de 25 pays. L'objectif principal était de renforcer la capacité d'organisations de jeunesse d'envergure locale ou nationale de mener des projets de jeunesse de qualité qui répondent aux besoins des jeunes dans un contexte donné, en utilisant des méthodes innovantes et en comptant sur un potentiel effet multiplicateur.

La formation a permis aux participant-es d'apprendre comment mener à bien des projets avec des jeunes dans un contexte européen et comment intégrer dans leurs idées une perspective de genre et une approche sensible aux droits humains. La formation leur a aussi offert l'occasion de se familiariser avec les travaux du Conseil de l'Europe et d'établir ou de renforcer une coopération avec d'autres organisations de jeunesse.

Dans le formulaire d'évaluation finale, 86 % des participant-es ont indiqué que l'activité avait dépassé leurs attentes et cité comme principaux acquis de la formation les connaissances et compétences en matière de gestion des cycles de projet.

### Réunions d'information

Deux fois par an, le FEJ organise en coopération avec le Forum européen de la jeunesse des réunions d'information pour les organisations de jeunesse basées à Bruxelles (Belgique). L'objectif de ces réunions est de faire le point sur les faits nouveaux au Conseil de l'Europe concernant le FEJ et le secteur jeunesse et de rencontrer les représentant-es des ONG pour discuter des difficultés qu'ils rencontrent à propos des subventions du FEJ. Les réunions de 2023, qui ont rassemblé plus de 50 représentant-es d'organisations de jeunesse, ont proposé des éléments de formation, des activités de mise en réseau et de développement de partenariat et une consultation sur l'avenir des subventions du FEJ.

En juin 2023, le FEJ a organisé une table ronde dans le cadre des Rencontres européennes de la jeunesse

2023 (EYE 2023) afin de faire connaître les possibilités de financement existantes pour les organisations de jeunesse ainsi que le système de cogestion en vigueur au secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, et de discuter avec les partenaires et les bénéficiaires de l'importance des initiatives de jeunesse dans le contexte du soutien à la société civile. Plus de 100 représentant-es d'ONG locales, nationales et internationales ont assisté à cette table ronde interactive et participé aux discussions animées.



Pia Slogar, Présidente du Comité de programmation pour la jeunesse et l'équipe du FEJ aux Rencontres européennes de la jeunesse (EYE) 2023

Tout au long de l'année, le FEJ a poursuivi ses sessions d'information en ligne pour aller à la rencontre des organisations de jeunesse et les aider à mieux comprendre le fonctionnement des subventions du FEJ. Sept sessions en ligne ont été organisées en 2023 et ont réuni plus de 300 organisations de jeunesse.

### Sessions de formation dans les pays

Les sessions de formation et d'information dans les pays sont destinées aux jeunes et aux organisations de jeunesse au niveau national. Elles sont organisées en étroite collaboration avec les autorités du pays responsables des questions de jeunesse pour informer les participant-es sur le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, par exemple sur les possibilités en matière d'éducation et les outils mis à disposition des jeunes, les types de subvention du FEJ, les procédures de dépôt de demande et les critères d'évaluation. Les sessions dans les pays permettent aussi à l'équipe du FEJ de se familiariser avec le contexte national et d'en savoir plus sur les besoins des ONG locales et nationales.

En 2023, le FEJ a organisé un nombre sans précédent de sessions de formation dans les pays, cherchant résolument à encourager les organisations de jeunesse des pays intéressés à recourir aux subventions du FEJ :

- ▶ 28-29 mars, session pour 20 animateurs et animatrices de jeunesse et agent-es de municipalités travaillant avec des jeunes dans le nord du Portugal, organisée en coopération Avec l'Institut national de la jeunesse et des sports et le Centre de la jeunesse de Braga, qui a obtenu le label de qualité du Conseil de l'Europe pour les centres de la jeunesse.
- ▶ 4-5 mai, session pour 45 animateurs et animatrices de jeunesse et représentant-es d'ONG de jeunesse de la République de Moldova, en coopération avec le ministère de l'Éducation et de la recherche, l'Agence nationale pour le développement de programmes et d'activités pour la jeunesse, l'ONG Millenium Training and Development Institute et l'UNFPA Moldova.
- ▶ 6-7 juin, session (en ligne) pour les organisations de jeunesse de Chypre, en coopération avec le Conseil des jeunes de Chypre. Douze organisations ont participé.
- ▶ 20-21 juin, session rassemblant 22 organisations de Macédoine du Nord, organisée à Strumica en collaboration avec l'Agence nationale de la jeunesse et du sport, l'Agence nationale pour les programmes éducatifs européens et la mobilité (Erasmus+), la municipalité de Strumica et la Maison de l'Europe Strumica.
- ▶ 20-21 juin, réunion (en ligne) de 30 organisations de jeunesse allemandes, organisée en coopération avec le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse, et le Conseil fédéral allemand de la jeunesse.
- ▶ 28-29 septembre, réunion à Tbilissi (Géorgie) organisée en collaboration avec l'agence nationale pour la jeunesse. Vingt organisations y ont participé.

## Stage de formation sur les aspects essentiels de l'éducation non formelle

Afin de soutenir les organisations de jeunesse dans la mise en œuvre de leurs activités interculturelles et de promouvoir les valeurs et les normes du Conseil de l'Europe, le FEJ et la division Éducation et Formation ont organisé du 6 au 11 février au Centre européen de la jeunesse à Strasbourg une formation sur les aspects essentiels de l'éducation non formelle. Le stage a rassemblé 35 animateurs et animatrices, responsables de jeunesse et personnes impliquées dans des sessions d'études organisées au Centre ou des activités internationales financées par le FEJ.

## Visites de projets

Dans le cadre de ses activités de suivi et de soutien aux organisations de jeunesse, le FEJ rend régulièrement visite aux organisations bénéficiaires. C'est l'occasion pour les responsables du FEJ de dispenser des conseils aux organisations, de leur communiquer des informations sur les exigences liées aux subventions du FEJ et de discuter des remarques concernant la qualité de la mise en œuvre de la subvention du FEJ. Dix-sept visites ont été réalisées en 2023.

## L'équipe en 2023

### **Gordana Berjan**

Cheffe du Fonds européen pour la jeunesse

### **Sylvia Ivanova**

Adjointe de la Cheffe du Fonds européen pour la jeunesse

### **Mara Georgescu**

Responsable de programme – Organisations de jeunesse et participation à la vie démocratique

### **Marilyn Horst**

Assistante administrative et financière

### **Stéphanie Attil**

Chargée de projet

### **Margit Barna**

Chargée de projet

### **Marcio Barcelos**

Chargé de projet

### **Nino Kheladze**

Assistante administrative

### **Natalia Militello** (jusqu'en juillet 2023)

Chargée de projet

### **Sandrine Jousse** (jusqu'en juillet 2023)

Assistante administrative



Le Fonds européen pour la jeunesse soutient la coopération des jeunes en apportant un appui financier aux activités européennes qui promeuvent la paix, la compréhension et la coopération entre les jeunes d'Europe et du monde, dans un esprit de respect des droits humains et des libertés fondamentales.



<https://eyf.coe.int>

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

